



COMMUNIQUE DE PRESSE
Nancy, le jeudi 1er juillet 2021

Chaynesse Khirouni élue présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Avec 30 voix contre 16, l'élue nancéienne (Majorité départementale) a été portée à la tête du Département de Meurthe-et-Moselle, ce jeudi 1er juillet 2021 à l'occasion de la session de droit. Les 46 élus ont également adopté la composition de l'exécutif, qui sera composé de 13 vice-présidentes et vice-présidents, et celle de la commission permanente, qui, tradition oblige en Meurthe-et-Moselle, est constituée de l'ensemble des conseillères et conseillers départementaux.

Dans son allocution d'ouverture, l'élue a rappelé que *« L'union de la gauche et des écologistes, de citoyens, aura réussi à déjouer les pronostics et coupé court aux discours qui tentaient vainement de diffuser l'image d'une équipe à bout de souffle. (...) Je tiens au nom de notre majorité à remercier les électrices et les électeurs de Meurthe-et-Moselle qui nous ont fait confiance et qui nous permettent aujourd'hui d'écrire une nouvelle page de l'histoire de notre département. Il reste à gauche, cette fameuse singularité du grand Est. Face à une cohésion fragilisée, des inégalités qui se creusent, le département assure plus que jamais le rôle essentiel de bouclier social »*.

Le projet de la majorité départementale *« est un projet de justice sociale, de solidarité et d'écologie. Il s'inscrit dans le sillon d'une majorité qui porte depuis 23 ans des projets forts au service de la Meurthe-et-Moselle. Elle s'inscrit dans les pas de Michel Dinet, Mathieu Klein et Valérie Beausert-Leick »*.

« Je n'oublie pas l'abstention massive, reflet d'un désaveu de la politique, qui creuse un peu plus chaque jour le fossé entre nous et les citoyens. Je regrette qu'une élection départementale, donc de proximité, ait été boudée par les électeurs. Plus inquiétant, l'abstention des jeunes qui elle aussi s'amplifie à chaque nouveau scrutin. C'est un rendez-vous manqué avec la démocratie. Nous devons collectivement, nous atteler à partir à la reconquête des jeunes, à leur faire retrouver le goût de l'expression démocratique, à leur faire prendre conscience que derrière un bulletin de vote, c'est avant tout le choix d'un projet de société. Il est de notre responsabilité d'engager de nouvelles politiques innovantes d'émancipation. Cela passera par l'exemplarité des élus, la transparence de notre action, le rendre-compte et par notre capacité à associer les citoyens à la vie de leur collectivité et plus encore à celle de leurs territoires ».

Le cap est clair : il vise à donner sa pleine mesure aux solidarités humaines et territoriales : en préparant l'avenir de la jeunesse, en prenant soin des aînés et des personnes en situation de handicap, en accompagnant les transitions sociales et écologiques, en intégrant l'enjeu de l'emploi dans une période *« où on le sait nous devons être attentifs et mobilisés pour activer tous les leviers en notre possession »* et enfin en *veillant au développement des territoires, en favorisant leur attractivité.*

Et de conclure sur une note plus personnelle. « *Je suis issue d'une famille qui venue d'ailleurs, a pris part, au développement de la Lorraine. L'école de la République fut pour notre fratrie notre ascenseur social. L'émancipation, la liberté, l'égalité, furent nos combats quotidiens. Malgré les difficultés, il fallait avancer. De ce parcours, je tire une expérience et une connaissance concrètes des difficultés économiques et sociales auxquelles sont confrontés les habitants de notre département, de l'urgence à agir face au réchauffement climatique dont les conséquences touchent les plus précaires. Je n'oublie pas d'où je viens et celles et ceux pour qui je me bats.*

La Meurthe-et-Moselle est riche de son passé, de ses territoires, de ses espaces ruraux et urbains qui ont forgé des destins mais elle est aussi riche de son avenir.

COMPOSITION DE L'EXECUTIF DEPARTEMENTAL

1er vice-présidente : Catherine BOURSIER déléguée à l'Autonomie

2ème Vice-président : André CORZANI, délégué à l'Aménagement

3ème vice-présidente : Marie-José AMAH, déléguée à la Protection de l'enfance et à la Famille

4ème vice-président : Antony CAPS, délégué à l'Attractivité

5ème vice-présidente : Rosemary LUPO, déléguée à la Prévention, à la PMI et à la Santé

6ème vice-président : Jacky ZANARDO, délégué à la Jeunesse et à l'Education

7ème vice-présidente : Audrey BARDOT, déléguée aux Infrastructures et aux mobilités

8ème vice-président : Pascal SCHNEIDER, délégué aux Finances

9ème vice-présidente : Silvana SILVANI, déléguée à l'Insertion

10ème vice-président : Sylvain MARIETTE, délégué à la Transition écologique et à la participation citoyenne

11ème vice-présidente : Michèle PILOT, déléguée aux Ressources Humaines

12ème vice-président : Vincent HAMEN, délégué au Transfrontalier et aux Relations internationales

13ème vice-présidente : Sylvie CRUNCHANT-DUVAL, délégué à la Culture et à l'Enseignement Supérieur

LES ELUS DEPARTEMENTAUX DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Canton de Baccarat : Michel MARCHAL & Valérie PAYEUR

Canton Entre Seille et Meurthe : Catherine BOURSIER & Antony CAPS

Canton Grand couronné : Jean-Pierre DESSEIN & Catherine KRIER

Canton de Jarny : Caroline FIAT & Jacky ZANARDO

Canton de Jarville-la-Malgrange : Luc BINSINGER & Sabine LEMAIRE-ASSFELD

Canton de Laxou : Laurent GARCIA & Nathalie ENGEL

Canton du Nord-toulois : Corinne LALANCE & Jean LOCTIN

Canton de Longwy : Sylvie BALON & Vincent HAMEN

Canton de Lunéville 1 : Alexandra HUGO-CAMBOU & Christopher VARIN

Canton de Lunéville 2 : Thibault BAZIN & Anne LASSUS

Canton de Meine au Saintois : Denis KIEFFER & Barbara THIRION

Canton de Mont-saint-Martin : Serge DE CARLI & Monique POPLINEAU

Canton de Nancy 1 : Marie AL KATTANI & Sylvain MARIETTE

Canton de Nancy 2 : Chaynesse KHIROUNI & Anthony PERRIN

Canton de Nancy 3 : Silvana SILVANI & Lionel ADAM

Canton de Neuves-Maisons : Audrey BARDOT & Pascal SCHNEIDER

Canton du Pays de Briey : André CORZANI & Rosemary LUPO

Canton de Pont-à-Mousson : Jennifer BARREAU & Bernard BERTELLE

Canton de Saint-Max : Eric PENSALFINI & Sylvaine SCAGLIA

Canton de Toul : Emilien MARTIN-TRIFFANDIER & Michèle PILOT

Canton de Val de Lorraine : Marie-José AMAH & Séverin LAMOTTE

Canton de Vandoeuvre-les-Nancy : Sylvie CRUNCHANT-DUVAL & Stéphane HABLOT

Canton de Villerupt : Annie SILVESTRI & Bruno TROMBINI